68 - Espace Écoute et Orientation Jeunes et Parents

L'action « Espace Écoute et Orientation » est un projet porté par la Caisse des Écoles de la Ville Fort-de-France, qui met à disposition d'élèves et de leurs parents, un espace d'écoute et d'accompagnement individuel et familial, animé par une Psychothérapeute, dans le respect des principes de confidentialité, de libre adhésion et de gratuité

Territoire : Cité Éducative Quartiers Ouest de Fort-de-France - Martinique

Champs thématiques :

Soutien à la parentalité – Prévention Santé mentale – Développement personnel

Groupe cible : Enfants – Jeunes et Parents de collèges, écoles élémentaires et écoles maternelles.

Contexte

Dans le cadre du déploiement de la Cité éducative et fort de son expérience acquise grâce au Programme de Réussite Éducative (PRE), la Caisse des écoles de la Ville de Fort-de-France a souhaité instaurer au sein de plusieurs établissements scolaires clés du territoire, un espace permettant aux familles d'exprimer leurs difficultés et de trouver auprès des professionnels mobilisés, une écoute bienveillante et des pistes opérationnelles d'actions.

Dans le contexte de crises de ces trois dernières années, avec des impacts sociaux- économiques et sanitaires forts, ce projet a pris une dimension et une portée particulière. Outre les problématiques classiques rencontrées dans le cadre de l'accompagnement éducatif et social, de nouvelles difficultés et vulnérabilités se sont révélées, aussi bien chez les jeunes que chez leurs parents (états dépressifs et suicidaires ; ruptures et remises en cause personnelles ; repli sur soi ; perte de repères...).

Le fonctionnement dégradé des structures d'accueil d'accompagnement, durant la période, a favorisé une adhésion et un investissement de ce projet par la grande majorité des parties prenantes (élèves et parents, équipes éducatives, référents Cité Éducative).

L'enjeu

Mettre en place des échanges et des process qui permettent le repérage des élèves, puis l'identification et la prévention des conduites à risques, par l'élaboration collective et la mise en œuvre d'un programme d'actions appropriées aux problématiques.

Objectif stratégiques

- Instaurer un espace sanctuarisé d'écoute et de dialogue nouveau avec les parents, et même avec l'ensemble des membres de la famille, au sein des écoles choisies.
- Faire rentrer physiquement les parents dans les établissements scolaires, afin de déconstruire un certain nombre de représentations, de réduire la défiance et ainsi d'amorcer des changements de nature de relation avec l'institution.
- Apporter un soutien renforcé et contribuer à rompre l'isolement social, affectif et moral des parents – dû à la fois à leurs expériences personnelles et à la période – afin de les accompagner à retrouver confiance dans leurs capacités éducatives.

Objectifs opérationnels

- Favoriser la recherche des causes profondes (et ne pas simplement agir sur les comportements) ayant créé les problèmes à l'origine du repérage, en s'appuyant sur l'intervention d'une Psychothérapeute extérieure à l'établissement, dans une collaboration étroite avec les équipes éducatives.
- Contribuer à restaurer le dialogue parents-jeunes et prévenir les troubles de la relation (situations de négligence, de violence, de maltraitance psychologique et affective...).
- Constituer un réseau solide de professionnels avertis et dans des dispositions bienveillantes à l'égard des publics.

Mesures

Un projet pensé autour de 4 temps

1. Temps des écoutes individuelles : Élèves et/ou Parents et/ou autre membre du cercle familial ;
2. Temps de l'écoute familiale : afin d'adresser collectivement les « risques repérés » ;
3. L'adhésion des parents aux « Conférences », qui permettent des apports théoriques et favorisent le développement des dynamiques de pairs ;
4. Les ateliers Parentalité.

La mise en œuvre réelle :

L'organisation :

Des référents sont désignés au sein de chaque établissement.

Au sein de ces mêmes établissements, un local est mis à disposition pour une Psychothérapeute qui y effectue des permanences.

Le repérage et l'importance de l'adhésion

Deux voies d'entrée dans le « dispositif » sont possibles :

Par demande des élèves ou des parents, qui ont exprimé un besoin ou une détresse et qui sont alors incités à solliciter cet accompagnement, dès lors que les professionnels y voient une pertinence.

Après repérage par les professionnels et/ou les référents eux-mêmes, qui peuvent également proposer ce soutien.

La participation à ce programme est basée uniquement sur le volontariat, et donc sur l'adhésion des personnes concernées. Cette adhésion est d'ailleurs jugée fondamentale pour espérer un accompagnement efficace.

La prise en charge/le suivi

Les référents sont chargés de programmer les rendez-vous avec les jeunes ou les parents qui en font la demande ou ont adhéré à la proposition d'accompagnement.

Un rendez-vous initial, de plus d'une heure, est effectué avec la Psychothérapeute.

Suite à cet échange, le nombre de séances est déterminé par la Psychothérapeute et le bénéficiaire, en lien avec le référent de l'établissement et en tenant compte des contraintes administratives et financières. Selon les problématiques, l'accompagnement peut se faire lors d'une ou plusieurs séances, ou dans certains cas, via un suivi constant tout au long de l'année.

Afin de favoriser l'implication et la pleine participation dans la durée des parents, des méthodes de suivi ont été créées et mises en place par les référents (via SMS ou via les plateformes de communication prévues par l'établissement).

Acteurs impliqués

La Cité éducative moteur des dynamiques d'acteurs

L'intervenante principale, Psychothérapeute de métier, collabore depuis près de 10 ans avec la Caisse des écoles de la Ville, dans le cadre du programme d'actions du PRE (actions collectives, généralement sur les temps périscolaires). Ce projet porté par la Cité éducative a permis d'accroitre son niveau d'implication dans les établissements et de collaboration avec les professionnels de l'Académie.

Les référents de la Caisse des écoles interviennent essentiellement dans le cadre de la bonne exécution du projet, et permettent de faire le lien avec les démarches PRE.

Des référents d'établissements sont désignés, à la fois en raison de leurs fonctions, mais également au regard de leur intérêt pour la démarche : Ex : CPE ou Principal adjoint.

Les parents ou les « les Bâtisseurs de la Cité éducative » :

Considérés au lancement du projet uniquement comme bénéficiaires, les Conférences entre parents, créées dans la continuité de l'Espace écoute et orientation jeunes et parents, ont permis de faire émerger un groupe de parents volontaires, souhaitant poursuivre les échanges et, plus largement, désireux de s'intéresser plus fortement à la mise en œuvre du dispositif Cité éducative.

Il s'agit désormais, pour les référents du dispositif, de permettre à ce groupe auto-intitulé « Les Bâtisseurs de la Cité éducative », et dont la construction s'effectue au fur et à mesure, de s'approprier le dispositif et de jouer un rôle d'acteur concret et reconnu.

Les pistes d'amélioration

Si des connexions ont été établies avec les Psychologues de l'Éducation nationale, elles restent encore limitées et empreintes de réserve, et ne permettent pas encore une coopération aboutie dans la prise en charge des publics.

Par ailleurs, la mission en charge du projet a également exprimé le souhait de mise en place de cadre d'échanges et de travail avec les autres porteurs de projet et intervenants de la Cité éducative. Des échanges qui seront sans doute facilité par la levée des restrictions de rassemblements qui ont marqué la période récente.

Évaluation et résultats

Plusieurs niveaux d'évaluation et de suivi ont été mis en œuvre par l'intervenante, notamment via :

- Des rencontres régulières avec les autres acteurs du projet
  - Rencontres mensuelles : référente de la Caisse des écoles (porteur du projet) ;
  - Rencontres hebdomadaires avec les référents des établissements (notamment la CPE du collège Julia NICOLAS), afin de faire un point sur les entretiens effectués et d'évoquer les entretiens à venir (nature et origine de la demande, élément de contexte…), dans le respect de la confidentialité des échanges ;
  - Rencontres référent Caisse Des Ecoles / CPE, pour faire un point en fin de prise en charge et identifier les résultats observés et les poursuites d'accompagnement pertinents ou non à mettre en place ;
  - Rencontres avec les chefs d'établissement, afin d'évoquer les principales problématiques traitées et les dysfonctionnements observés au sein de l'établissement.

- L'élaboration d'un rapport d'activités compilant les données quantitatives (nombre d'entretiens réalisés, nombre de personnes rencontrées, nombre d'heures mobilisées…) et éléments d'appréciation (problématiques majeures, enjeux collectifs…).

La récurrence des échanges avec les référents et responsables de l'action, ont permis une certaine agilité d'adaptation, aussi bien sur la forme que sur le fond et quasiment en temps réel, au contexte impactant particulièrement les structures scolaires.

Indicateurs de suivi

Des indicateurs quantitatifs ont été élaborés et ont fait état d'une forte fréquentation du dispositif :

- Nombre de personnes rencontrées ;
- Nombre de familles accompagnées.

Les indicateurs qualitatifs élaborés par les responsables du projet, s'ils sont appréciés par les responsables de l'action, nécessiteront, pour être encore plus crédibles, de mettre en place une démarche de recueil rigoureuse :

- Participation et réceptivité des jeunes et des parents ;
- Mieux-être et développement personnel ;
- Renforcement du lien social ;
- Amélioration des modes éducatifs, du rôle parental et du fonctionnement familial.

Enseignements tirés

Sur les difficultés rencontrées par les élèves/familles des quartiers prioritaires, notamment dans ces périodes de crises successives.

Cette expérience a permis de mettre en lumière un certain nombre de problématiques nouvelles (ex : désincarnation de la sexualité basée sur la compétence et non sur l'expression du lien, etc.) ou se manifestant de façon plus accrue (ex : harcèlement), signifiant la nécessité de mettre en place des stratégies de prévention au plus tôt, en direction :

- Des adolescents soumis à des transformations physiques et psychiques, dans une période qui coïncide aussi souvent avec des périodes d'incompréhension, de tensions, entre jeunes et parents, pouvant aboutir à de véritables ruptures dans certains cas, s'additionnant aux autres problématiques plus complexes se jouant dans le cercle familial.
- Des parents, afin de leur donner les clés pour accompagner leurs enfants dans ce nouvel environnement social et leur permettre d'identifier les bonnes et mauvaises influences, tout en comprenant et acceptant que ces influences ne sont pas qu'issues de l'extérieur.
- Des professionnels au contact de ceux-ci, afin qu'ils soient en capacité d'aborder ces sujets en prévention et en désamorçage précoce d'une façon davantage en accord avec les évolutions observées.

Sur l'idée de Cité éducative

S'il en était encore besoin, ce projet a permis de démontrer l'importance d'un travail en réseau et de façon coordonnée. Profitable sur les questions de repérage, de nombreuses situations pouvant échapper au regard d'un professionnel isolé dont ce n'est pas d'ailleurs le cœur de métier. Indispensable pour la prise en charge des difficultés, surtout les plus lourdes, mais également pour la continuité de la prise en charge des publics.

Qui prend le relais ? Qui le décide ? Comment favoriser et gérer l'interdisciplinarité dans cette prise en charge ? Ces questions sont encore au cœur des échanges des partenaires du dispositif, et devraient faire l'objet de mesures d'amélioration pour les prochaines programmations.

Sur la place des parents dans l'opérationnalité des projets

La place que se sont faites les parents et familles au sein de l'action, peut être un enseignement pour l'ensemble du dispositif Cité éducative. Si dans les différents documents programmatiques, l'intention d'associer fortement les parents était un objectif prioritaire affiché, il n'a pas toujours été possible de le faire hors des cadres et des postures traditionnelles, c'est-à-dire au mieux comme public à informer, et plus généralement comme public bénéficiaire.

Dans le cadre de ce projet, à partir de difficultés vécues et d'un besoin de soutien entre pairs, au fur et à mesure et sans intervention de la part des équipes en charge du déploiement de la Cité, une partie des parents bénéficiaires a réussi à s'approprier le dispositif, créer une communauté, initier une nouvelle action en lien avec le projet, et s'y attribuer des rôles.

Contacts

- Marie-Line LAUPA, Directrice des Politiques éducatives de la Ville de Fort-de-France : marie-line.laupa@fortdefrance.fr
- Stéphanie Gros-Desormeaux, CPE Collège Julia NICOLAS : s.grosdesormeaux.cpe@gmail.com

Commentaire

Inscrit dans la programmation de la Cité éducative des Quartiers Ouest dès la première année d'exercice complet, le projet « Espace écoute et orientation jeunes et parents » a été vite renforcé au regard du contexte sanitaire et social de ces trois dernières années.

Aujourd'hui, au vu de sa sollicitation, les référents de la Cité éducative souhaiteraient que le projet se déploie, en plus des deux collèges, dans deux écoles élémentaires et une école maternelle du territoire concerné.